

CORPS DE CADETS 2595 St-Jean

DESCRIPTION DE TÂCHE DU CADET COMMANDANT

1. Le sergent-major régimentaire (SMR) occupe le plus haut palier de l'organisation hiérarchique des sous-officiers de l'unité. Il est le premier répondant du fonctionnement efficace du groupe que forment les sous-officiers et les cadets de l'unité.
2. Le SMR travaille sous la supervision du commandant. Il est étroitement supervisé par l'aviseur, le cas échéant, pour les sujets qui touchent l'exercice militaire, les règles de tenue et l'application de la discipline à l'unité. Il occupe le poste de commandant des cadets de l'unité, ce qui lui confère un lien privilégié auprès du commandant de l'unité.
3. Les principales tâches du SMR sont les suivantes :
 - a. Superviser le travail du SMC et de l'équipe des sous-officiers.
 - b. Assurer le haut niveau de la tenue et de la discipline au sein de l'unité.
 - c. Participer à la préparation des parades et cérémonies, en collaboration avec l'aviseur, le cas échéant.
 - d. Rédiger l'état des effectifs (présences) à chaque rencontre de l'unité et le remettre à l'officier de service avant 19h.
 - e. Planifier, organiser, diriger et contrôler les réunions de l'équipe des sous-officiers.
 - f. Participer, sur demande, aux réunions des officiers en tant que porte-parole des cadets.
 - g. Assurer le bon déroulement des comités d'activités du corps de cadets.
 - h. Régler les problèmes disciplinaires, n'ayant pu être réglés à un niveau inférieur, en utilisant le code discipline de l'unité.
 - i. Utiliser le programme « Relations sociales positives pour la jeunesse (RSPJ) » en rapportant au Conseiller en gestion des conflits à l'unité de cadet (CGCUC), de façon confidentielle, les événements qui sont potentiellement problématiques.
 - j. Conseiller les sous-officiers seniors en matière disciplinaire, d'organisation des activités, de planification, de communication et de techniques d'instruction.
 - k. Assurer la communication efficace des messages hebdomadaires.
 - l. Être en tout temps et toutes circonstances, par son comportement, son attitude, son taux de présence et sa tenue, un exemple irréprochable de motivation pour ses subordonnés.
 - m. Il est responsable de contacter personnellement un sous-officier ayant eu deux absences consécutives ou ayant signifié son intention de quitter l'unité, afin de recueillir les justifications du cadet. De plus, il doit toujours tenter de les remotiver.

DESCRIPTION DE TÂCHE DU CADET COMMANDANT

- n. Il est responsable de nommer les sous-officiers de service en collaboration avec l'officier d'instruction/entraînement.
- o. Il est responsable de vérifier les lieux au début et à la fin de chaque journée d'entraînement pour s'assurer que tout est en ordre et conforme.
- p. Il est responsable de ne pas faire l'utilisation d'appareils électroniques (cellulaire, iPod, BlackBerry, etc.) lors de l'instruction et des parades.
- q. Agir en tant que représentant de l'unité lors d'événements spéciaux.
- r. Il est responsable d'accomplir toutes autres tâches assignées le commandant ou tout autre officier de l'unité.

Date de mise en vigueur

1^{er} septembre 2012

Date de révision

17 septembre 2014

J'ai pris connaissance de ma description de tâches et j'ai eu l'occasion de formuler les questions nécessaires à la bonne compréhension de mes tâches et responsabilités.

Nom, Prénom et grade : _____

Signature : _____

Nom, Prénom et grade : _____

Signature superviseur : _____

Date : _____